

Date de la convocation : 14 décembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 32 – Pouvoirs 7
 Votants : 39

Vote : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : ~~31~~12/2017
 et publication du ~~31~~12/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
 séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude
 BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Jean-Michel CHIQUET,
 Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS,
 Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian
 JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR,
 Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis
 TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (7) :

Guy-Michel CHAUVEAU à Laurent HUBERT, Dominique DUCHENE à Galiène COHU de LASSENCE,
 Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel
 LEGEAY à Régis VALLIENNE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD, Carine MENAGE à
 Georges BITOT.

D01-21-21-2017 : AURA représentants du PETR à l'AG

Suite à la modification des statuts de l'AURA le PETR doit désigner 2 délégués qui siégeront
 à l'assemblée générale.

M François BOUSSARD siégeant déjà au Conseil d'administration et à l'assemblée générale,
 Monsieur le Président sollicite M. Claude JAUNAY afin de pourvoir le siège vacant.

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide de désigner
 M Claude JAUNAY afin de siéger à l'assemblée générale de l'AURA.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

